

DELIBERATION
DU
CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU 17 OCTOBRE 2022

L'an deux mil vingt-deux, le lundi dix-sept octobre à vingt heures trente minutes, le Conseil municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la salle du Conseil municipal en séance publique. La séance a été intégralement retransmise en direct sur youtube. Elle est disponible sur le site de la commune.

Date de convocation :

Mardi 11 octobre 2022

Présents : Mesdames, Messieurs ANDRÉ-SABOURDY Isabelle, BONNAFOUS Catherine, CAÏTUCOLI Christiane, DEGUILLARD Julie, GEZEQUEL Damien, GROSEIL-MOREAU Arlette, JOUAULT Jaroslava, JOURDAN Christiane, LE GUENNEC Jean-Michel, LEFEUVRE Gaël, LEJOLIVET Bertrand, MAHÉO Aude, MÉTAYER Chrystèle, NOULLEZ Sébastien, PIERRE Frédéric, POINTIER Vincent, POINTIER Virginie, RAOUL Gérard, SERANDOUR Cyril, SIMON Didier, THÉRAUD Carine, TORTELLIER Laëtitia, VAN CAUWELAERT Damien

Mis en ligne :

Vendredi 21 octobre 2022

Procurations de vote et mandataires : M.DA CUNHA Manuel ayant donné pouvoir à Mme BONNAFOUS Catherine, M.LETENDRE Christophe ayant donné pouvoir à Mme TORTELLIER Laëtitia, Mme PEROT Marlène ayant donné pouvoir à Mme DEGUILLARD Julie, M.SOUQUET Eric ayant donné pouvoir à M.LEFEUVRE Gaël, Mme VALLEE Priscilla ayant donné pouvoir à M.NOULLEZ Sébastien

Nombre de Conseillers en exercice : 29

Absents : Mme DORIA Anne

Présents : 23
Votants : 28
Quorum : 15

Mme Aude MAHEO est nommée secrétaire de séance.

Mme Véronique COGEN-LE NOZER, Directrice Générale des Services, assure la fonction de secrétaire auxiliaire.

Le Conseil constate que les dispositions législatives concernant la convocation (en date du 11 octobre 2022) et la note explicative de synthèse sur les affaires soumises à délibération ont bien été remplies.

2022-106 - Finances : subvention aux associations – Fonds de concours Rennes Métropole – extension de la salle des Blanchets.

Rapporteur : V POINTIER

VU le règlement d'attribution et de suivi des fonds de concours soutien à l'investissement communal de Rennes Métropole,

VU l'avis de la commission Ressources et vie économique du 6 octobre 2022,

Considérant que la commune peut bénéficier d'une aide financière dans le cadre du fonds de concours de Rennes Métropole.

Considérant que le coût de l'extension de la salle des Blanchets est estimé à 2 047 000,00 € HT.

Après en avoir délibéré, par 21 voix POUR, 7 ABSTENTIONS (C.BONNAFOUS, J.M.LE GUENNEC, M.DA CUNHA, P.VALLÉE, S.NOULLEZ, B.LEJOLIVET, C.CAITUCOLI), les membres du Conseil municipal décident :

D'ARRETER les modalités de financement suivantes :

Coût total de l'extension de la salle des Blanchets	2 047 000,00 € HT
Fonds de concours	400 000,00 €

DE SOLLICITER Rennes Métropole pour le versement d'un fonds de concours pour financer ces travaux.

D'AUTORISER M le Maire à signer tous les documents s'y référant.



**Pour extrait conforme,
Le Maire,
Gaël LEFEUVRE**